

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Nom UE : Concepts et promotion à la santé

Code UE 3-3

Département :	
Cursus : Master en Sciences Infirmières	Orientation : /
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Woluwe - Erasme Téléphone secrétariat : 02/560 28 11	
Cycle : 2 Bloc d'études : Master 2 Situation dans la formation : Quadrimestre 3 Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : Non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Non Volume horaire/an : 30 Nombre de crédits ECTS : 2 Obligatoire ou optionnel : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : Nicolas Oberweis	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : - Nicolas Oberweis - Nouria Zouaoui - Thierry Barréa - Anne-Catherine Dubois
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020	
<u>Compétences et capacités :</u>	
<u>Rôle d'expert clinique :</u>	
<p>Compétence 01. Gérer les situations complexes des soins de manière systémique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 01.3 / Développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie <p>Compétence 02. Porter un regard critique sur les pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • 02.1 / Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique • 02.2 / Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique 	
<u>Rôle de communicateur et collaborateur :</u>	
<p>Compétence 01. Coordonner les soins de santé interprofessionnels en vue de la prestation intégrée de service de soins de santé à la personne</p> <p>Compétence 02. Collaborer avec les partenaires à la construction d'un plan d'action négocié</p>	

- 2.2 / S'assurer que les priorités de la personne soignée soient respectées tout au long du plan d'action
- 2.4 / Mobiliser les ressources requises et disponibles afin d'optimiser la santé et les soins en situant les interventions dans une perspective de trajet de soins et de services, dans un souci de continuité

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024, Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE*

Au terme de l'unité d'enseignement «3-3 concepts et promotion à la santé » l'étudiant sera capable de :

- Définir la promotion à la santé et son champ d'action au niveau de la santé publique
- Expliquer les différentes approches individuelles et populationnelles en promotion de la santé (prévention et éducation)
- Mettre en lien les différents déterminants de la santé et argumenter au travers d'une situation clinique
- Identifier et expliquer les inégalités de santé et les stratégies pour y faire face en regard de la charte d'Ottawa
- Expliquer l'intérêt des différents concepts abordés et les mettre en lien dans le champ de la promotion de la santé, à la lumière des résultats de la recherche scientifique
- Utiliser et argumenter les modèles psychologiques de base en psychologie de la santé, relatifs aux comportements en santé dans le champ de la promotion à la santé
- Utiliser les bases en communication thérapeutique
- Expliquer et mobiliser les théories en soins infirmiers

CONTENU SYNTHETIQUE

- Introduction à la promotion pour la santé
- Cadre théorique de la promotion pour la santé
- Littérature en santé
- Différents concepts en promotion de la santé
- Modèles de changement de comportements en santé
- Communication thérapeutique en santé
- Modèles théoriques en soins infirmiers en regard de la promotion à la santé

METHODES D'APPRENTISSAGE

- Cours magistraux et interactifs
- Pédagogie active
- Interventions d'experts
- Travaux de groupe sur base de la littérature et débats
- Analyse de cas cliniques et mise en lien théorie - pratique

SUPPORTS DE COURS

Support sur e-campus**	Obligatoire
Type de support : Power Point, publications, capsules vidéos ...	X

L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.

MODALITES D'EVALUATION

- **Type d'évaluation : oral/écrit/ TP/ évaluation continue (à préciser), travail, épreuve intégrée, non évalué, distanciel, présentiel, ...**

1^{ère} session : évaluation écrite sur base de cas cliniques visant à montrer l'intégration par l'étudiant des différents concepts abordés au cours

2^{ème} session : évaluation écrite sur base de cas cliniques visant à montrer l'intégration par l'étudiant des différents concepts abordés au cours

- **Pondération spécifique à l'UE : 20 points**
- **Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA : non applicable**

Case à cocher	Type de moyenne
	<i>Moyenne arithmétique</i>
	<i>Moyenne arithmétique pondérée</i>
	<i>Moyenne géométrique</i>
	<i>Moyenne géométrique pondérée</i>
	<i>Note absorbante</i>
	<i>Évaluation intégrée</i>
	<i>Non évalué</i>

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).